



Lycée des Métiers du Bâtiment
Unité par Apprentissage
Philibert de l'Orme
7 Rue Jule FERRY -28110 LUCE

TAXE APPRENTISSAGE

Devenez partenaire du lycée

PROMESSE DE VERSEMENT

Date limite pour la campagne 2018: le 28 février 2018

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce formulaire qui nous est indispensable pour la gestion prévisionnelle de nos projets et suivre vos versement auprès des organismes collecteurs.

Nom de l'entreprise:

Adresse de l'entreprise:

N° SIRET:
CODE NAF :

Personne à remercier et à informer du suivi du dossier Taxe d'Apprentissage:

Nom:

Téléphone :

Adresse mail professionnel :

1- Modalité d'attribution de votre taxe d'apprentissage.

a/ Complétez le formulaire « **Promesse de versement** », à nous retourner.

b/ Prévenez votre comptable en lui envoyant un double de votre promesse de versement.

c/ Sur votre bordereau de déclaration, indiquez clairement votre choix d'affectation dans la rubrique "Reversements aux écoles", en mentionnant le nom et l'adresse de notre établissement :

Lycée PHILIBERT de L'ORME
7 Rue Jules Ferry - 28100 LUCE

CODE UAI : 0280009h
N° SIRET = 19280009200012
Habilitation : catégorie A "hors quota"

2/ Envoyez à VOTRE ORGANISME COLLECTEUR :

a/ Votre bordereau de déclaration, dûment rempli et signé

b/ Votre règlement

(Attention : ne pas libeller vos chèques à l'ordre de l'établissement. Veuillez indiquer le nom de votre organisme collecteur)

Nom: de l'organisme:

Adresse:

Promesse de versement de _____ € au titre de la taxe d'apprentissage.

Merci de transmettre ce document à :

Directeur délégué aux formations professionnelles

ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr

Tél: 02.37.35.38.30